

BUILD UP SKILLS 2 FRANCE

**LES FEUILLES DE ROUTE DES 4 TERRITOIRES
ASSOCIÉS À LA DÉMARCHE**

AVRIL 2024



Cofinancé par
l'Union européenne



TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	3
LES FEUILLES DE ROUTE DES 4 TERRITOIRES ASSOCIÉS À LA DÉMARCHE.....	6
1. TERRITOIRE AIX MARSEILLE (AGGLOMÉRATION AIX-MARSEILLE- PROVENCE AMP).....	7
2. CAMBRÉSIS	16
3. COTENTIN	20
4. MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)	26

GLOSSAIRE

AAP : Appel à projets

AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

AMP : Aix-Marseille-Provence

ANAH : Agence nationale de l'habitat

APEC : Association pour l'emploi des cadres

AROM : Agence de l'Orientation et des Métiers (Normandie)

ATFPEN : Association pour la transition et la formation professionnelles en écoconstruction en Normandie

BBC : Bâtiment basse consommation

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

BUS2 : Build Up Skills 2 (projet national pour la rénovation énergétique des bâtiments)

CAE : Coopérative d'activité et d'emploi

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CARIF : Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation

CCAS : Centre communal d'action sociale

CD2E : Campus des métiers et des qualifications de l'efficacité énergétique

CERC PACA : Cellule Économique Régionale de la Construction Provence-Alpes-Côte d'Azur

CFA : Centre de formation d'apprentis

CF : Clause formation

CLEE : Comité Local École Entreprise

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CMQ BSEI 3.0 : Campus des métiers et des qualifications bâtiment et systèmes énergétiques intelligents 3.0

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CPREF BTP : Commission paritaire régionale emploi formation du bâtiment et des travaux publics

DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DPE : Diagnostic de performance énergétique

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

ECFR : Espace conseil France Rénov'

ENR : Énergies renouvelables

EPIDE : Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

ETP : Équivalent temps plein

FFB : Fédération Française du Bâtiment

FIT : Formation intégrée au travail

FTJ : Fonds de transition juste

GEIQ BTP : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification dans le Bâtiment et les Travaux Publics

GMF : Groupe maisons familiales

GRETA : Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement

GT : Groupe de travail

IAE : Insertion par l'Activité Économique

Ma Prime Rénov' : Aide financière pour la rénovation énergétique des logements

MdE : Maison de l'Emploi

MEF : Maison de l'emploi et de la formation

MEHC : Maison énergie habitat climat

MEL : Métropole Européenne de Lille

OEC : Ouvrier en écoconstruction

PCRH : Prestation de conseil en ressources humaines

PERH : Prospective emploi pour rénover l'habitat

PIG : Programme d'intérêt général

PLH : Programme local de l'habitat

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

POEC : Préparation opérationnelle à l'emploi collective

POEI : Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle

Praxibat : Plateforme de formation pratique aux métiers du bâtiment

RGE : Reconnu garant de l'environnement

RSA : Revenu de solidarité active

SARE : Service d'accompagnement à la rénovation énergétique

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SDP : Support aux dialogues prospectifs

SIAE : Structure d'insertion par l'activité économique

SPEE : Société publique de l'efficacité énergétique

TOERANA : coopérative d'entrepreneurs solidaires, destinée aux professionnels du bâtiment, de l'éco construction et de l'éco rénovation

TPE : Très petite entreprise

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

ZAN : Zéro artificialisation nette

LES FEUILLES DE ROUTE DES 4 TERRITOIRES ASSOCIÉS À LA DÉMARCHÉ

[BUS2](#) est une démarche participative qui s'appuie sur une communauté de professionnels, d'acteurs de la transition écologique, de l'emploi et de la formation, à l'échelle nationale et dans 3 bassins d'emploi.

La communauté BUS2 a construit des propositions d'actions, qui reflètent les préoccupations des acteurs impliqués et sont autant de contributions à la réflexion sur les enjeux de la transition écologique du secteur. Elles ne traitent toutefois pas les enjeux de manière exhaustive, certains étant abordés dans des instances spécifiques par ailleurs. Largement centrées sur la mobilisation de l'offre professionnelle et le renforcement des compétences, elles ne traitent ainsi pas de l'accompagnement des pouvoirs publics et la stabilisation des politiques de soutien de la demande pour faciliter l'anticipation des acteurs, ni des stratégies d'accompagnement et de développement économique de la filière. Le secteur du bâtiment en France est riche d'acteurs, de moyens, de dispositifs et d'initiatives œuvrant à la transition écologique de la construction neuve et de la rénovation et à l'évolution des formations initiales et continues aux métiers du bâtiment. Les propositions s'appuient sur des retours d'expérience terrain et des bonnes pratiques pour en garantir la faisabilité et la réussite. Les propositions de BUS2 cherchent donc avant tout à renforcer et massifier les initiatives qui ont montré leur efficacité et à contribuer aux plans d'actions portés par l'État.

Parallèlement aux travaux réalisés au niveau national par le projet BUS2, 4 territoires ont suivi la même démarche au niveau de leurs bassins d'emplois afin d'élaborer des propositions d'actions adaptées à leur contexte, et se basant sur des actions concrètes, qui peuvent être mises en œuvre localement.

Une grande partie de ces actions reprennent les propositions nationales, et peuvent ainsi servir de test à une massification de ces actions.

Les plans d'action de ces 4 territoires répondent au mêmes enjeux que ceux retenus au niveau national:

- Soutenir le marché de la rénovation performante
- Développer le recrutement dans le bâtiment
- Proposer des modalités de formation adaptés aux acteurs du bâtiment.

Les 3 premiers territoires concernés sont :

- Métropole Aix-Marseille-Provence (1.8 million d'hab, 96 communes)
- Territoire du Cambrésis (162 000 hab, 116 communes)
- Agglomération du Cotentin – Cherbourg (185 000 hab, 129 communes)

Un quatrième territoire, la Métropole Européenne de Lille (1,6 million d'hab), s'est rapproché de BUS2 pour s'intégrer à la démarche.

Une réunion avec ces 4 bassins d'emploi s'est tenue dès le 19 décembre 2023. Elle a permis de présenter mutuellement l'état d'avancement de leurs feuilles de route. Le résultat final des travaux de chaque territoire a été présenté, le 27 mars 2024, lors de la plénière nationale finale du projet BUS2, à Paris.

1. TERRITOIRE AIX MARSEILLE (AGGLOMÉRATION AIX-MARSEILLE-PROVENCE AMP)

Le plan d'actions comprend 15 actions réparties en 5 axes thématiques définis localement. 9 d'entre elles sont liées aux actions nationales.

AXE 1 : OBSERVATION DYNAMIQUE DES BESOINS LOCAUX EMPLOI / FORMATION / MARCHÉS

Action 1.1 : Création et mise en œuvre d'un observatoire territorial prospectif du besoin emplois compétences formations

L'objectif est d'observer l'évolution régulière des marchés du bâtiment à l'échelle de la métropole Aix Marseille Provence et des besoins en emplois et compétences des entreprises locales (à court et moyen terme), afin de pouvoir piloter de façon optimale l'offre de formation (initiale, continue et professionnelle) et les différents plans d'actions de soutien à la filière. L'action visera à créer les conditions de mise en œuvre au local d'un outil de chiffrage des données prospectives, marchés, emplois et compétences pour la période 2024 2030 et de suivi de l'offre de formation et à animer un groupe de travail « experts emplois compétences », en charge de l'analyse des données produites, de leur interprétation et de l'animation du dialogue prospectif local.

→ **porteur pressenti / pilote** : Maison de l'Emploi Ouest Provence

→ **Parties prenantes associées** : Carif emploi compétences, Région Sud, Acteurs Service Public de l'Emploi Local et Education nationale, CERC PACA, CAPEB 13, Constructys, Fédération du bâtiment des bouches du Rhône, Observatoire CMA

AXE 2 : RECRUTEMENT ET ATTRACTIVITÉ

Action 2.1 : Programmation annuelle de sessions de promotion large de la filière bâtiment et de ses opportunités professionnelles

À partir de 2025, la filière va devoir répondre à un défi de recrutements massifs. En effet, à l'échelle de AMP, d'une part, la demande d'emploi sur les métiers du second œuvre bâtiment enregistre une baisse de plus de 30% entre 2018 et 2023, et d'autre part, 16% des professionnels du bâtiment ayant plus de 55 ans en 2022, ils partiront donc à la retraite d'ici 2035. L'objectif de l'action est de répondre rapidement à cet enjeu en promouvant auprès du plus grand nombre une image positive et dynamique du secteur, et en valorisant son évolution et ses opportunités professionnelles. L'action vise la création et l'animation sur chaque bassin d'emploi d'un programme de sensibilisation aux métiers et opportunités de la filière bâtiment. Ce programme sera adapté à chaque public visé : jeunes scolarisés ou non, personnes en structures de l'Insertion par l'Activité Économique, adultes en parcours de retour à l'emploi ou en projet de reconversion professionnelle ou de création / reprise d'entreprises... L'action mobilisera et animera un réseau d'acteurs prêt à intervenir sur une ou plusieurs sessions (chefs d'entreprise et compagnons, Envirobat, fournisseurs de matériaux biosourcés, jeunes « ambassadeurs », en reconversion, etc.)

→ **Porteur pressenti / pilote** : Maison de l'Emploi Ouest Provence

→ **Parties prenantes associées** : réseau des CLEE Comité Local Ecole Entreprise, clubs entreprises, acteurs du Services Publics de l'Emploi Local, France Compétences, Fédération du bâtiment des bouches du Rhône, CAPEB des bouches du Rhône, Ecole de la 2ème chance, réseaux IAE, centre de bilans de compétences.

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 2-1 «faire évoluer l'image des métiers du bâtiment».

Action 2.2 : Parcours de découverte des métiers par le geste

L'objectif de cette action est de s'assurer que les personnes qui souhaitent découvrir les métiers du bâtiment puisse, en complément des sessions d'informations sur la filière et les métiers, tester par le geste 1 ou plusieurs métiers du bâtiment afin d'éclairer leurs choix professionnels et de limiter le taux de fuite du secteur.

L'action visera la mobilisation et l'animation d'un réseau d'organismes de formation du territoire, porteurs de plateaux techniques bâtiment, pour permettre à chaque personne qui le souhaite de réaliser un parcours de découverte par le geste, de 1 ou plusieurs métiers de son choix, notamment ceux en fort besoin de recrutement sur le territoire, (action 1.1), au moyen de PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel).

→ **Porteur de l'action** : Maison de l'emploi ouest Provence

→ **Parties prenantes associées** : les organismes de formation bâtiment, les acteurs de France Travail, tous les prescripteurs de parcours de retour à l'emploi ou de réorientation professionnelle.

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 2,2 « Susciter des vocations par le geste chez les jeunes ».

Action 2.3 : Atelier de découverte des métiers du bâtiment spécifique public féminin

D'après les derniers chiffres disponibles de la Fédération française du bâtiment, la part des femmes dans le bâtiment était de 12,3% en 2020, et seulement 1,6% à travailler sur les chantiers. L'objectif de cette action est d'attirer des publics féminins dans les métiers du bâtiment, afin de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises.

L'action consiste en l'expérimentation d'un atelier de découverte des métiers du bâtiment d'une durée de 6 jours, pour un groupe de 12 femmes. Les personnes pourront tester différents métiers du bâtiment à raison d'un métier par jour sur les plateaux techniques d'un ou plusieurs organismes de formation sélectionnés en amont.

Le parcours sera ponctué par l'intervention régulière, de différents professionnels du secteur, chefs d'entreprises ou compagnons. Il sera positionné en amont d'éventuelles sessions de formation pour soutenir l'accès à la qualification.

→ **Porteur pressenti / pilote** : Maison de l'emploi Ouest Provence sur la phase ingénierie / organisme de formation à sélectionner pour la mise en œuvre de l'atelier.

→ **Parties prenantes associées** : Constructys, organismes de formation, acteurs France Travail, prescripteurs des parcours de retour à l'emploi, réseaux les Fabricoleuses, Geiq BTP.

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 2-4 « Féminiser les métiers ».

Action 2.4 : Acculturation de l'ensemble des prescripteurs des parcours emploi et formation à l'évolution du secteur et des métiers du bâtiment

Pour être en mesure, de promouvoir les opportunités du secteur auprès de leur public et d'éclairer au mieux le choix professionnel des personnes accompagnées, les prescripteurs (partenaires du service public de l'emploi (France Travail, missions locales, cap emploi), les structures de l'IAE, les PLIE, les conseillers en évolution professionnelles, les écoles de la seconde chance, les Epide, les opérateurs de bilan de compétences, etc...) doivent être sensibilisés à l'évolution du secteur et aux attentes des entreprises locales. Ils doivent aussi comprendre quelles sont les compétences techniques et les soft skills attendus par métier.

L'action consistera à organiser, sur chaque bassin d'emploi, des sessions d'informations à destination des prescripteurs, comprenant aussi des témoignages d'entreprises locales ou de partenaires experts (observatoire des métiers du bâtiment, Envirobat, FFB, CAPEB, etc.), l'organisation de visites de chantiers et de plateaux techniques, et la diffusion d'une newsletter semestrielle présentant les chiffres du secteur actualisés et l'évolution de l'offre de services locales.

→ **Porteur de l'action** : Maison de l'emploi ouest Provence

→ **Parties prenantes associées** : les entreprises locales à travers les clubs entreprises et les organisations professionnelles, les structures porteuses de plateaux techniques

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 2-5 « renforcer le rôle des prescripteurs ».

Action 2.5 : Expérimentation de la VAE inversée comme réponse aux difficultés de recrutement de la filière bâtiment

La Maison de l'emploi Ouest Provence propose de faciliter, soutenir et suivre la mise en œuvre de l'action expérimentale VAE inversée sur le territoire, pour la capacité de ce dispositif à répondre aux difficultés de recrutement des entreprises locales sur le secteur bâtiment en raison notamment du manque de compétences des candidats.

À cette fin, la MdE identifiera et mobilisera, un ou plusieurs porteurs de projets potentiels à l'échelle du territoire métropole Aix Marseille, pour répondre à l'appel à projet national sur la VAE inversée dans le cadre de contrats de professionnalisation. L'objectif est d'apporter une réponse aux difficultés de recrutement des entreprises du bâtiment et de pourvoir les postes dans les métiers en tension de recrutement., mais aussi de permettre aux actifs les moins qualifiés de s'insérer durablement dans l'emploi et d'acquérir des compétences.

→ **Porteur pressenti / pilote** : non identifié à ce jour

→ **Parties prenantes associée** : Maison de l'emploi Ouest Provence, Constructys, Fédération du bâtiment et CAPEB sur le volet mobilisation des entreprises locale, organismes de formation.

Action 2.6 : Accompagner les parcours de création ou de reprise d'entreprises et de reconversion professionnelle vers la filière bâtiment

Les métiers du bâtiment et a fortiori de la rénovation énergétique ne sont pas plébiscités dans les parcours de reconversion professionnelles. Par ailleurs, une part des salariés en projet de reconversion professionnelle ou en souhait de création d'entreprises, n'ont pas de projet arrêté. Pour informer et accompagner ces publics à découvrir les opportunités offertes par la filière bâtiment, et avec la collaboration de la chambre des métiers et de la chambre de commerce, l'action vise à mettre en relation, les cédants d'entreprises et les personnes en souhait de création ou de reprise, et à faciliter les périodes de PMSMP ([Périodes de mise en situation en milieu professionnel](#)) pour découvrir les métiers et les entreprises. Pour cela, les conseillers en évolution professionnelle, portés par Avenir Actif, ainsi que les opérateurs de bilan de compétences seront associés aux actions d'acculturation des prescripteurs pour délivrer le bon niveau d'information aux publics accompagnés et les orienter vers les sessions d'informations qui vont mailler le territoire. De plus, les cédants d'entreprises seront sensibilisés à la VAE inversée comme outil de formation du futur repreneur.

→ **Porteur pressenti / pilote** : Maison de l'emploi Ouest Provence

→ **Parties prenantes associée** : Chambre des métiers, chambre de commerce, opérateurs des bilans de compétences, Avenir Actif

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 3-5 « Aider à la reconversion des acteurs spécialisés sur la construction vers la rénovation (modes d'organisation et formation) ».

AXE 3 : SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Action 3.1 : Formation des encadrants chantier à la mixité professionnelle

Alors que la promotion des métiers du bâtiment cible les publics féminins, des témoignages mettent en évidence des difficultés d'intégration des femmes dans ces métiers dits traditionnellement masculins, en raison notamment d'un déficit de sensibilisation et de formation des encadrants intermédiaires sur chantier.

L'action vise la réussite de l'intégration des publics féminins sur les métiers du bâtiment grâce à la formation de l'encadrement intermédiaire à la mixité professionnelle. Il s'agira d'expérimenter une action de sensibilisation et de formation des encadrements intermédiaires au management d'équipes mixtes. L'objectif de la formation est d'amener progressivement et sans jugement, à la déconstruction de stéréotypes, préjugés et idées reçues. Enfin, la formation devra équiper les participants d'outils supports au management d'équipe mixte (technique d'animation de réunion d'équipe, outil de médiation, etc.)

→ **Porteur pressenti / pilote** : Phase d'ingénierie (écriture du cahier des charges, recherche de financement de la formation, sélection du prestataire, constitution du groupe) par la Maison de l'Emploi Ouest Provence. Mise en œuvre de l'action de formation : organisme de formation sélectionné

→ **Parties prenantes associée** : Constructys, organismes de formation

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 2.4 « Féminiser les chantiers ».

Action 3.2 : Sécurisation des parcours professionnels des salariés en poste

Le secteur du bâtiment est touché par un turnover important. La réponse au besoin en main d'œuvre des entreprises locales passe donc par des actions visant à limiter les départs du secteur. Il faut pour cela expliquer, grâce à une enquête terrain, les raisons principales de fuites du secteur au local, puis faire une proposition d'une offre de services locale visant à limiter les départs du secteur notamment sur les métiers les plus touchés par le besoin en main d'œuvre sur les années à venir.

Particulièrement l'offre de services devra tenter de

- Limiter les départs involontaires pour inaptitude
- Limiter les départs volontaires en redonnant du sens notamment par la montée en compétences
- Limiter les risques de fin de contrat en cas de conjoncture défavorable

→ **Le porteur pressenti / pilote** : à définir

→ **Parties prenantes associée** : Avenir Actif (opérateur CEP pour les salariés) à définir.

AXE 4 : MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE

Action 4.1 : Construction et expérimentation du module de formation « confort thermique estival en rénovation »

Face à l'augmentation des périodes de chaleurs extrêmes sur le territoire AMP, les artisans et professionnels doivent pouvoir prescrire directement aux particuliers les bonnes actions pour améliorer rapidement leur confort estival et le cas échéant la maîtrise de la facture énergétique en retardant le recours au système actif. Très peu de formation sont recensées à ce jour sur le périmètre national.

L'objectif est de monter et mettre en œuvre sur AMP une formation « Confort Thermique Estival en rénovation », puis de sensibiliser, acculturer, former l'ensemble des professionnels du secteur à la mise en œuvre de techniques visant à limiter le risque de surchauffe des bâtiments.

Le contenu pédagogique de cette formation a été élaboré par les acteurs de BUS 2 mobilisés dans le groupe de travail « formation des professionnels ».

- 1 / la connaissance du contexte, de la réglementation et des conditions du confort d'été comme critère de différenciation pour l'entreprise
- 2 / Les éléments clés du confort thermique en été : les problèmes courants et les facteurs contribuant au confort thermique en été
- 3 / Les techniques, technologies et matériaux pour :
 - a. se protéger de la surchauffe
 - b. évacuer les calories
 - c. recourir à des stratégies semi-passives
- 4/ Les actions complémentaires tels que limiter l'effet îlot de chaleur et accompagner l'utilisateur vers les bonnes pratiques

→ **Le porteur pressenti / pilote** : À définir

→ **Parties prenantes associée** : Constructys, organismes de formation, CAPEB 13, fédération française du bâtiment

Action 4.2 : Formation des professionnels à la gestion des interfaces en rénovation

Le diagnostic local conduit en 2023 fait apparaître que les professionnels maîtrisent bien leurs métiers respectifs, et qu'il existe une offre de formation initiale et continue pour les professionnels du bâtiment abondante et de qualité sur ces métiers. Cependant, pour garantir la performance énergétique des bâtiments au local (niveau A ou B du DPE) notamment en rénovation, il faudrait renforcer la capacité des entreprises à travailler en co-activité sur chantier et à gérer les interfaces entre lots. L'action vise à proposer aux professionnels du bâtiment une formation spécifique adaptée aux chantiers de rénovation, dans un objectif de performance énergétique du bâtiment, sur le modèle de la formation sur la co-activité développée par le CD2E dans les Hauts de France.

Pour mettre en œuvre cette formation, il faudra d'une part, réunir les conditions de son financement sur le territoire et d'autre part, identifier un organisme de formation porteur de l'action. Le contenu pédagogique a été validé par les partenaires du projet BUS 2 au local, mais devra être amendé pour répondre aux enjeux de la rénovation et pour y intégrer des notions nouvelles comme le confort d'été. La formation devra s'adresser simultanément à l'encadrement et aux compagnons, et se dérouler sur chantier ou le cas échéant sur plateaux techniques.

→ **Le porteur pressenti / pilote** : Maison de l'emploi Ouest Provence sur le volet ingénierie de projet, porteur de l'action de formation non identifié

→ **Parties prenantes associée** : Constructys, organismes de formation, fédération du bâtiment, CAPEB, chambre des métiers et de l'artisanat

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 3.1 « Développer et massifier des formations pratiques permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants ».

Action 4.3 : Construction et expérimentation d'un module de formation favorisant les passerelles professionnelles vers les marchés de la rénovation

L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), la recherche de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la construction, le ralentissement démographique laissent entrevoir un ralentissement de la construction neuve dans une proportion non encore déterminée. Les entreprises de la construction doivent pour assurer leur viabilité économique se repositionner sur les marchés de la rénovation énergétique performante. Ce changement nécessite des modifications profondes dans la culture et l'organisation des entreprises, comme dans leur stratégie, mais également la montée en compétences de leurs salariés en matière de rénovation. L'action vise à identifier les compétences additionnelles ou nouvelles requises, pour adapter l'organisation des entreprises aux marchés de la rénovation, mais aussi celles des salariés de l'encadrement chantier et des compagnons, et à proposer aux entreprises locales une formation d'adaptation des organisations et des compétences aux marchés de la rénovation énergétique. Un premier travail des partenaires au local fait apparaître que cet accompagnement devrait porter sur : les aspects techniques (comme par exemple la dépose de matériaux ou les interfaces et interactions entre lots), les aspects comportementaux (savoir-être) requis pour le travail en site occupé avec la présence du locataire ou du propriétaire lors des travaux, les aspects organisationnels comme par exemple l'autonomie à acquérir par un salarié travaillant seul sur une petite opération.

→ **Le porteur pressenti / pilote** : à définir

→ **Parties prenantes associée** : à définir

Action 4.4 : Formation des professionnels de la transaction immobilière aux enjeux de la rénovation énergétique / Mobilisation des conditions de pérennisation de l'action locale ACTIMMO 13

Le programme ACTIMMO a été expérimenté à partir de 2020, sur 28 territoires en France, dont AMP. Sur le territoire AMP, ACTIMMO 13 est une offre de services globale d'information, de mobilisation et de formation des professionnels de la transaction immobilière aux enjeux de la rénovation énergétique performante qu'il s'agisse d'appartements, de maisons individuelles ou de copropriétés. Il a été conjointement mis en œuvre par l'Alec Métropole Marseillaise et le CPIE du Pays d'Aix à son lancement. Les résultats probants obtenus par les 2 opérateurs les ont conduits à poursuivre cette action depuis fin 2021, sous l'intitulé [Actimmo 13](#), devenu une mission intégrée à l'écosystème du Service Public de Rénovation de l'Habitat « France Rénov' », dont l'ALEC et le CPIE sont opérateurs associés en tant qu'Espaces Conseil France Rénov' (ECFR). ACTIMMO 13 est aujourd'hui adossé au programme SARE se terminant fin 2024. Les conditions de poursuite du programme ACTIMMO 13 sont de fait posées après cette date. L'action consiste à réunir les conditions favorables à la poursuite par les deux opérateurs ALEC et CPIE, de l'action ACTIMMO 13 sur le territoire de la Métropole Aix Marseille au-delà de 2024.

→ **Le porteur pressenti / pilote** : l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole Marseillaise) et la MEHC (Maison Énergie Habitat Climat du CPIE du Pays d'Aix)

→ **Parties prenantes associée** : à définir

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 3.3 « Faire monter en compétences les métiers de l'immobilier sur la Transition Ecologique : banques, agents immobiliers, notaires, courtiers... ».

AXE 5 : PROPOSER AUX ENTREPRISES DES MODALITÉS DE FORMATION ADAPTÉES À LEURS

ATTENTES ET CONTRAINTES

Action 5.1 : Expérimentation de la Clause Formation

En 2021, Les TPE qui représentent 75% du tissu des entreprises du bâtiment, ne représentent que 49% des stagiaires en formation. De plus, l'essentiel des formations suivies concerne la réglementation et la mise aux normes, et les sujets « énergie environnement » ne représentant que 5% des formations suivies. Les raisons avancées par les TPE quant à la faible mobilisation de ces formations, sont : le manque de visibilité de leur l'utilité, le manque de temps, des formations en centre pas adaptées aux publics (trop scolaires)

La clause formation, permet aux salariés des entreprises adjudicataires de marchés publics ou privés de travaux, de se former sur et durant le chantier qu'ils réalisent. Pour cela, des maitres d'ouvrage acceptent que leurs chantiers soient des lieux de formation et incitent les entreprises à la formation en introduisant dans leurs pièces marchés une « clause formation ». Cette clause est expérimentée depuis plusieurs années dans les Hauts de France et a depuis démontré son efficacité et sa juste réponse aux besoins et attentes des TPE en matière de formation.

La Clause Formation (CF) sera expérimentée dans le cadre de BUS 2 sur le territoire de la Métropole Aix Marseille.

L'ingénierie sur cette action expérimentale à l'échelle de la métropole sera portée par la Maison de l'emploi Ouest Provence qui devra :

- Après avoir identifié au local une maîtrise d'ouvrage volontaire, identifier avec elle le chantier propice à la formation et l'assister dans l'intégration de la clause formation dans ses marchés publics de travaux
- Sélectionner le ou les organismes de formation compétents
- Organiser la mise en œuvre de la formation en lien les maîtres d'œuvre, les entreprises et l'organisme de formation.

→ **Le porteur pressenti / pilote** : Maison de l'emploi Ouest Provence

→ **Parties prenantes associée** : Alliance ville emploi (volet essaimage), Constructys, CAPEB 13, fédération du bâtiment des bouches du Rhône.

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 3.2 « Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes et valoriser ces compétences ».

Action 5.2 : Mobilisation d'un réseau de plateaux techniques en support à la formation par le geste

Seulement 4% des entreprises de AMP sont RGE. Le diagnostic local met en lumière à ce jour 140 rénovations globales par an alors qu'il en faudrait 18 000 par an sur 10 ans pour atteindre les objectifs 2030 et 2050. Les sujets « énergie environnement » ne représentant que 5% des formations suivies et la formation par le geste est plébiscitée par les professionnels. Pour inciter les entreprises à monter en compétences en matière de performance énergétique, l'action a pour objectif de monter des formations « par le geste » à proximité de leur bassin d'activités, en mobilisant le réseau des plateaux techniques existants comme supports de formation Elle consistera à recenser l'ensemble des plateaux techniques bâtiment (hébergés au sein des centres de formation des apprentis, des lycées professionnels, des fournisseurs de matériaux, etc.), à accompagner la mise à niveau de leurs équipements pour accueillir des formations « performance énergétique » et à organiser les modalités de leur mobilisation dans l'ensemble des parcours de formation professionnelles.

Elle vise à intégrer « la formation par le geste » dans l'ensemble de l'offre de formation locale bâtiment, destinée aux professionnels en poste mais également à l'ensemble des publics en parcours de formation. Par ailleurs, la formation par le geste doit être dispensée par des formateurs formés à cet effet. La formation des formateurs pourrait être assurée par la Chambre des métiers et de l'artisanat au sein du centre Alvéobat de Sainte Tulle. L'action BUS devra réunir les conditions favorables à la formation des formateurs.

→ **Le porteur pressenti / pilote** : Maison de l'emploi ouest Provence

→ **Parties prenantes associée** : Constructys, Feebat, organismes de formation, lycées professionnels, centre de formation des apprentis, région sud, CAPEB, fédération du bâtiment, chambre des métiers et de l'artisanat

Cette action sera réalisée en lien avec l'action nationale 3.1 « Développer et massifier des formations pratiques permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants ».

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS À MOBILISER PAR LA MDE POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D' ACTIONS

Pour la mise en œuvre du plan d'actions, qui nécessite de couvrir un territoire très large regroupant 92 communes sur une superficie de 3 148 km² (4 fois le grand Paris et 6 fois le Grand Lyon) pour 1,9 millions d'habitants, la Maison de l'Emploi Ouest Provence a besoin de 2 ETP. En plus du financement mobilisable au titre du FTJ, des pistes sont en réflexion pour trouver des cofinancements. La Métropole AMP est un soutien précieux et majoritaire dans le financement d'une bonne partie du plan d'actions. Elle reste une partie prenante très active depuis le démarrage de BUS2, et ce partenariat se poursuit à la fois dans sa phase opérationnelle (clauses formations) et stratégique (Le Président de la MDE est conseiller métropolitain).

2. CAMBRÉSIS

L'arrondissement de Cambrai compte 170 000 habitants, répartis entre 3 EPCI qui ont mutualisé certaines missions déléguées au Pays du Cambrésis : les dispositifs de rénovation de l'habitat privé ancien, la rénovation des bâtiments communaux, le SCOT de l'arrondissement, etc. L'association Cambrésis Emploi s'est vue déléguer les missions « emploi », « insertion » et « formation ». À l'initiative de Cambrésis Emploi et avec le concours du Pays, le territoire s'est engagé successivement dans une démarche « SDP » de dialogue « marché / bâtiment » (rénovation des logements – Emploi/compétences) et le projet BUS 2. La feuille de route du Pays du Cambrésis a été élaborée sur la base de ces deux démarches et se décline selon trois axes : marché, recrutement, formation.

AXE 1 – SOUTENIR LE MARCHÉ DE LA RÉNOVATION

Action 1.1 : Promouvoir les dispositifs d'accompagnement en faveur de la rénovation globale

Depuis plusieurs années, la Région Hauts de France a mis en place – via la Régie Publique de l'Efficacité énergétique (SPEE) - un **dispositif d'accompagnement** pour encourager les rénovations performantes des logements privés ou communaux (le Pass-Rénovation). Il vise à inciter les propriétaires à réaliser une rénovation globale de leur logement, plus efficace qu'une rénovation par geste, en proposant un **accompagnement complet à la fois technique et financier** :

- **Technique** : réalisation d'un audit énergétique avec scénarios de travaux, définition d'un projet de travaux ambitieux permettant de réaliser des gains énergétiques significatifs, choix des artisans, réunions de chantiers, visite de fin de chantier.
- **Financier** : constitution des demandes des aides financières mobilisables, proposition d'un prêt pour financer le reste à charge, avance totale du coût des travaux.

En 2024, l'ANAH a lancé une nouvelle aide « **Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné** », qui vise à inciter les propriétaires à se lancer vers une rénovation globale, en proposant un **accompagnement obligatoire**, réalisé par un opérateur agréé « Mon Accompagnateur Rénov' ». L'accompagnement est à la fois technique et financier (des aides pouvant financer jusqu'à 90% des travaux, des avances des aides pouvant aller jusqu'à 70% selon la catégorie de revenus des personnes).

Malgré les plus-values des dispositifs d'accompagnement vers la rénovation globale (rénovations moins coûteuses et plus efficace), ils sont encore sous mobilisés par les propriétaires privés du Cambrésis et par les professionnels locaux, au profit des aides par geste.

L'action a pour objectif de **promouvoir les dispositifs d'accompagnement en faveur de la rénovation d'ampleur sur le Cambrésis** et ainsi de contribuer à l'effort de massification de la rénovation énergétique.

- Le Pass Rénovation de la Régie du SPEE
- **Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné**

Des opérations de communication seront poursuivies à destination de 4 cibles, parties prenantes des dispositifs :

- Les propriétaires privés : publications sur le site internet / réseaux sociaux du Pays du Cambrésis, orientation vers les dispositifs par la chargée d'opérations habitat du Pays du Cambrésis et par ses prestataires (France Rénov' – Opérateur du PIG).

- Les artisans locaux : recensement annuel des artisans RGE, mailing d'information envoyé aux artisans de manière régulière, invitation aux petits déjeuners de la rénovation 2 à 3 fois par an, rendez-vous individuels selon les sollicitations des artisans.
- Les acteurs de l'immobilier (syndics de copropriété, agences immobilières, notaires, ...) : invitation aux petits déjeuners de la rénovation, rendez-vous individuels selon les sollicitations des acteurs de l'immobilier.
- Les élus et les services des communes : mailing d'information aux communes, envoi des supports de communication produits pour que les communes soient des relais de proximité.

Ressources estimées

Temps de la chargée d'opérations Habitat.

Action 1.2 : Encourager la rénovation énergétique des maisons GMF

Environ 5000 maisons du Groupe Maisons Familiales (Différents modèles standardisés) ont été construits sur le territoire du Cambrésis dont une grande partie dans les années 60/70. Une partie de ces maisons n'a jamais connue de réhabilitation et nécessite aujourd'hui des rénovations d'ampleur. Dans le cadre de la démarche SDP, conformément à la volonté du Pays du Cambrésis, l'action a pour objectif d'inciter les propriétaires de maisons GMF à se lancer dans un projet de rénovation et de guider leur prise de décision.

Cette action a démarré en 2023 par le **lancement d'une mission d'audit énergétique auprès d'un panel de 5 propriétaires de maisons GMF** aux modèles de construction différents :

- Recherche du panel de volontaires sur l'ensemble de l'arrondissement,
- Réalisation d'un l'audit énergétique,
- Restitution de deux scénarios de travaux permettant d'atteindre un niveau BBC,
- Accompagnement des ménages volontaires vers les aides adéquates, en lien avec l'action 1.1,
- Création de supports de communication : 2 fiches pour guider le choix des artisans et le choix des matériaux isolants, 1 fiche sur les étapes d'une rénovation, 1 livret synthétique illustrant les audits réalisés sur les 5 types de maisons GMF

Cette mission est complétée en 2024 par un **volet communication et valorisation de la démarche** pour faciliter la prise de décision des propriétaires souhaitant se lancer dans un projet de travaux :

- Diffusion des supports produits dans les communes et quartiers concernés,
- Création et diffusion d'un podcast dédié.

Ressources estimées

- Temps de la chargée de mission du Pays du Cambrésis
- Opérateur Urbanis missionné en 2023 sur la mission d'audit et création de support de communication
- Opérateur Inhari pour accompagner les ménages volontaires souhaitant concrétiser l'un des scénarios restitués
- Studio de podcast « Studio Flamboyances » missionné en 2024

AXE 2 – FAVORISER LE RECRUTEMENT

Action 2.1 : Déployer et enrichir la méthode BTP

La méthode BTP (Bâti Ton Projet) a été expérimentée depuis 3 ans dans le Cambrésis, ce qui a permis d'identifier les conditions de sa réussite. Il s'agit tout d'abord de faire connaître les métiers du bâtiment à des publics variés (jeunes, demandeurs d'emploi, femmes, etc.) pour les convaincre d'intégrer cette filière et de suivre des formations sur les métiers proposés.

L'action consiste à pérenniser l'utilisation de la méthode en organisant chaque année au moins 4 actions BTP sur le territoire du Cambrésis et à l'optimiser avec l'organisation de parcours de formation menant à un emploi dans le secteur du bâtiment. L'utilisation de la méthode BTP se poursuivra (sous réserve de l'obtention des moyens humains nécessaires) avec une attention particulière portée à l'aval et à l'amont de chaque action, avec notamment :

- En amont, la formation à l'utilisation de la méthode des professionnels susceptibles d'orienter des publics vers BTP (conseillers France Travail, PLIE et Missions Locales, référents RSA, structures IAE...)
- En aval, la mise en place d'une organisation permettant d'engager sans perte de temps dans des parcours formation-emploi les personnes intéressées par un métier du bâtiment et présentant des aptitudes.

Ressources estimées

- 25% du temps du chargé de projet emploi-formation (financements à trouver pour le poste)
- Mise en œuvre de l'outil BTP (financements à trouver), besoins logistique, financement des professionnels et des intervenants.

AXE 3 – DÉVELOPPER LA FORMATION

Action 3.1 : Organiser des formations « par les gestes » Praxibat et FIT

Une plateforme Praxibat est installée au lycée Blériot de Cambrai. Un petit groupe d'entreprises RGE qui s'est impliqué dans BUS 2 ignoraient sa présence jusqu'à une visite récente, organisée par Cambrésis Emploi dans le cadre de BUS 2. Les chefs d'entreprise ayant participé à cette visite ont été très intéressés par cet outil pédagogique.

Par ailleurs, des FIT (Formations Intégrées au Travail) ont été organisées sur le territoire.

L'action a pour objectif de développer sur le territoire les formations par les gestes

- La FIT pourra être organisée sur tous les chantiers, c'est-à-dire ceux ayant la taille permettant de réunir plusieurs corps d'état en même temps.
- Autre démarche proposée : l'élaboration d'un programme de formations sur le plateau Praxibat du lycée Blériot avec le groupe d'entreprises ayant participé à BUS 2. Ce programme serait actualisé chaque année pour répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Ressources estimées

25% du temps d'un chargé de projet.

Coûts de l'utilisation des plateformes FIT et Praxibat (dont celui des consommables).

Action 3.2 : Inciter les entreprises du territoire à monter en compétences pour rénover et construire des bâtiments performants

Comme au niveau national, les entreprises du Cambrésis sont peu disponibles pour investir dans des formations qui ne leur permettent pas de gagner des marchés. Certaines sont conscientes qu'il leur faut acquérir des compétences complémentaires à celles qu'elles maîtrisent pour pouvoir intervenir sur des chantiers de rénovation performante et de construction neuve. Par ailleurs des maîtres d'ouvrages (bailleurs sociaux, communauté d'agglomération de Cambrai, département du Nord ...) ayant réalisé des grands chantiers de rénovation de leurs bâtiments dans le Cambrésis ont utilisé avec succès la clause formation et la FIT pour les entreprises adjudicataires de ces chantiers.

La clause formation continuera d'être proposée aux maîtres d'ouvrage susceptibles de l'utiliser. L'action a pour objectifs de :

- Développer l'utilisation de la clause formation, en sollicitant d'autres maîtres d'ouvrages, dans les secteurs publics et privés, relevant du résidentiel ou du tertiaire
- Élargir le champ des incitations à la formation en travaillant avec des entreprises locales volontaires, à la mise en place d'un dispositif permettant de distinguer les entreprises qui s'engagent à former leurs personnels sur le plateau Praxibat. Cette distinction pourrait prendre la forme d'un label local qui serait communiqué aux propriétaires du territoire.

Ressources estimées

50% du temps d'un chargé de projet.

Action 3-3 : récupération et réemploi de déchets du bâtiment

Sur le territoire du Cambrésis, il n'y a pas de lieu permettant aux entreprises du bâtiment d'y déposer leurs déchets de chantiers. Or, d'une part, une entreprise d'insertion « Recycle » affiliée à Emmaüs vient de se créer à Cambrai, et d'autre part, dans le territoire voisin du bassin minier (à Aix-Noulette), le Chantier d'Insertion Récup-Tri a mis en place sur 2 arrondissements un dispositif permettant la récupération sur les chantiers et le tri sélectif des déchets, et elle vient d'ouvrir un magasin de vente.

L'action vise à réunir ces 2 initiatives : proposer aux personnes éloignées de l'emploi des parcours d'insertion par l'activité économique dans le secteur du bâtiment, et offrir aux entreprises locales du bâtiment des services pour le traitement de leurs déchets.

Une première réunion de travail a été organisée le 15/03/2024 par la Maison de l'Emploi 'Cambrésis Emploi', avec la participation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (une élue et un technicien), de l'Etat, du Département, de Récup-Tri et de Recycle. Décision a été prise d'engager le projet en commençant par une visite à Aix-Noulette de tous les participants (le 15 avril 2024). Un « business plan » va ensuite être construit par Recycle avec notamment l'aide de Récup-Tri ; puis il sera déposé auprès des financeurs pour obtenir les aides de droit commun. L'activité pourrait ensuite être mise en place par Recycle.

Ressources estimées

RH de Recycle et de Récup-Tri.

Financements de droit commun (État, Région, Département).

3. COTENTIN

L'objectif du « bouquet d'actions » COTENTIN est de multiplier les rénovations performantes de logements et de bâtiments tertiaires, et de répondre aux besoins du PLH de l'agglomération. Il se décline selon les 3 axes retenus au niveau national :

Marchés

- Développer l'information des acteurs de l'immobilier : relancer le dispositif « ACTIMMO » avec la SCIC des 7 vents qui a, malgré l'arrêt du programme, gardé les compétences pour poursuivre ce travail qui répond aux missions d'un espace France Renov' comme « [Je Renov' en Cotentin](#) ».
- Professionnels : engager les acteurs autour d'une charte valorisée par le territoire

Emplois et compétences

- Développer la clause formation FIT « Formation Intégrée au Travail »
- Optimiser l'utilisation des 2 plateformes PRAXIBAT du département Promouvoir le dispositif Rénovateurs BBC, et augmenter le nombre de membres associés sur le territoire

Attractivité des métiers

- Essaimer le dispositif BTP « Bâtis Ton Projet »
- Mener une action concertée de féminisation des métiers du bâtiment, en lien avec le CFA de Coutances
- Implanter la certification « Ouvrier en Ecoconstruction » (OEC).

FICHE ACTION N°1 : ACTIMMO

ACTIMMO était un programme national de sensibilisation des professionnels de l'immobilier (2019-2020). Localement, il était déployé par les 7 vents. L'achat d'un bien immobilier est un moment privilégié pour envisager une rénovation énergétique complète et performante. Encore faut-il que les interlocuteurs des acquéreurs soient de bons conseils pour amorcer leur réflexion.

Le programme ACTIMMO vise à informer, mobiliser et outiller les professionnels de la transaction immobilière pour qu'ils puissent à leur tour renseigner leurs clients. À ce propos, il existe un vrai besoin d'informations justes et factuelles pour les professionnels de l'immobilier peu rompus sur les sujets de la rénovation énergétique performante. Le but poursuivi est de permettre de rallier ce maillon essentiel de la chaîne de valeur de l'immobilier « Transaction » au grand marché de la rénovation énergétique. Les professionnels de la transaction doivent pouvoir apporter un premier niveau d'information sur les aides financières mobilisables, les travaux envisageables ou la valeur verte du logement.

L'ANAH est en passe de concrétiser une nouvelle contractualisation avec le service public de la rénovation de l'habitat pour que les espaces France Renov' conduisent des actions pérennes de sensibilisation des professionnels de l'immobilier.

Partenaires: « Je Renov' en Cotentin », 7 vents, MEF BUS2, ANAH

FICHE ACTION N°2 : CHARTE D'ENGAGEMENT A LA RENOVATION PERFORMANTE

Une charte d'engagement concrétiserait le travail collectif du territoire visant sa sobriété énergétique et ses capacités d'innovation. Elle comporterait des critères essentiels, socle du partenariat, obligatoires, et des critères importants qui correspondraient à des recommandations. Signé par les entreprises, il permettra des valorisations sur des short-lists.

La charte comprendrait les Critères essentiels suivants :

- Se conformer à l'ensemble des obligations légales et réglementaires, notamment : Le droit du travail et L'hygiène, la santé et la sécurité ;
- Participer à la planification et à la gestion de l'efficacité des travaux de rénovations énergétiques;
- Sensibiliser les collaborateurs aux sujets du développement durable et de la transition écologique (notions de dérèglement climatique, adaptation, sobriété énergétique, économie circulaire, pollution, biodiversité, pollutions, énergie grise, matériaux bas carbone, covoiturage) ;
- Mettre en place des actions pour réduire sa consommation d'énergie et sa consommation d'eau et favoriser dans la mesure du possible l'utilisation d'énergie renouvelables ;
- Promouvoir et participer à des opérations de féminisation ;
- Limiter la production de déchets, réutiliser ou recycler les déchets inévitables,
- Identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre dans la globalité de votre activité (bâtiment, équipement, déplacements ...) ;
- Donner la priorité aux fournisseurs locaux, respectueux de l'environnement et socialement responsable, lorsque ceux-ci sont disponibles, compétitifs et de qualité suffisante;
- Mesurer et suivre la satisfaction des clients dans un objectif d'amélioration globale ;
- Accueillir des stagiaires et des alternants.

Des Critères complémentaires importants pourront être ajoutés :

- Chercher à expérimenter la formation intégrée au travail et à participer à des chantiers BBC;
- Promouvoir l'économie des matières en favorisant le réemploi ;
- Participer à des actions visant à améliorer l'efficacité des gestes métiers assurant les économies d'énergie ; Participer au développement des matériaux locaux bas carbone biosourcés (paille, lin, chanvre, bois, ...) et géosourcés (terre, bauge) de manière à favoriser l'émergence de filières économiques régionales reposant sur la maîtrise de toutes les chaînes de valeur ;
- Gérer ses achats de façon à minimiser les déchets (durée de vie, réparabilité...);
- Valoriser ses actions en lien avec le développement durable de façon juste et fiable;
- Valoriser la formation, la découverte des métiers, la coactivité entre corps de métiers,
- Encourager les initiatives favorisant l'attractivité du secteur de la rénovation : intéressement, temps de travail, politique RH;
- Faire la promotion de la charte vis-à-vis de ses fournisseurs, collègues et clients.

FICHE ACTION N°3 : LA FORMATION INTÉGRÉE AU TRAVAIL FIT – UNE CLAUSE FORMATION

La formation intégrée au travail (FIT 2.0) est une méthode développée et expérimentée depuis 2017 dans les Hauts-de-France. Cette action a pour objectif de permettre aux professionnels du bâtiment de monter en compétences tant dans leur spécialité que dans leur interopérabilité. Le marché (et le chantier) devient ainsi une organisation apprenante. La commande de travaux de construction et rénovation énergétique se trouve couplée avec la formation sur le lieu des travaux en utilisant comme outil pédagogique des plateaux mobiles de type PRAXIBAT®. Centrée sur l'opérationnel, la FIT permet de se familiariser avec les exigences de performances énergétique et/ou modes constructifs.

L'apprenant observe par lui-même sa montée en compétences et est amené à prendre conscience de l'impact de ses gestes professionnels par les erreurs qu'il peut commettre et progresser grâce aux échanges qu'il a sur ses gestes et ses habitudes avec le formateur et les autres stagiaires.

L'action consiste à mettre en place les conditions d'un déploiement large de la FIT sur le territoire :

- Le CD2E s'est dit prêt à mettre à disposition une de ses 2 plateformes mobiles FIT pour effectuer une première expérimentation dans le Cotentin. Nous recherchons actuellement un maître d'ouvrage susceptible d'inclure une clause formation à l'un de ses marchés d'envergure incluant au moins 6 corps d'état. S'il s'avère difficile de débiter par un chantier dans le Cotentin, un chantier situé à Caen pourrait être plus facilement identifiable.
- Il est également possible d'organiser une visite à Loos en Gohelle (siège du CD2E ; banlieue de Lens) pour assister à une session de FIT et échanger avec les acteurs locaux familiers du dispositif
- Constructys Normandie a connaissance du dispositif FIT qui est actuellement expérimenté dans les Hauts-de-France et se dit sensible aux démarches qui visent à l'essayer dans d'autres régions.
- Le CFA de Coutances dispose d'au moins 1 formateur ayant le profil adéquat pour être formé à la méthodologie FIT dans les Hauts-de-France

Partenaires: Région, CFA, MEF BUS2, Agglomération du Cotentin, Bailleurs sociaux, Pôle Emploi, CD2E, Constructys.

FICHE ACTION N°4 : PLATEFORMES PRAXIBAT®

Le CFA de Coutances dispose de 2 plateformes PRAXIBAT® qui permettent de former les apprentis. L'action consiste à faciliter un usage plus important de ces espaces de formation par le geste. La fréquence d'utilisation de ces plateformes pourrait être optimisée :

- Par un usage par les professionnels
- Et dans le cadre de découvertes des gestes métiers et de prise de conscience de l'importance de l'isolation dans la lutte contre le changement climatique

Le travail à mener porte sur différentes perspectives, entre autres :

- Quels sont les choix possibles et pertinents visant à optimiser l'outil ?
- Comment attirer artisans et salariés ?
- Comment valoriser leur investissement temps ?

Partenaires: CFA, BUS2, GRETA, AFPA.

FICHE ACTION N°5 : RÉNOVATEURS BBC GLOBALES

La Région Normandie accompagne depuis 2012 les rénovations globales BBC dans le cadre du dispositif « BBC rénovateurs ».

→ **Sur le plan technique :**

Avec la Région, des auditeurs conventionnés aident à identifier les vraies priorités au travers d'audits énergétiques des maisons. Les propriétaires peuvent bénéficier des compétences de rénovateurs BBC (artisans, entreprises générales, maîtres d'œuvre et architectes formés à la rénovation globale) capables de coordonner l'ensemble de leurs travaux pour une rénovation efficace sur le long terme. En une ou plusieurs étapes, les propriétaires peuvent parvenir à une maison basse consommation.

→ Sur le plan financier

La région Normandie a mis en place des aides financières (sous conditions) pour réaliser un audit énergétique d'un logement (500€) et pour réaliser des travaux (jusqu'à 9500€ pour une rénovation BBC). De plus un dispositif d'accompagnement est prévu avec l'aide du « rénovateur BBC » qui assurera la coordination des travaux. <https://cheque-eco-energie.normandie.fr/>. À ces aides peuvent s'ajouter MaPrimeRenov' et les CEE, et les autres aides locales. L'accompagnement initial des particuliers est assuré par le réseau des conseillers France Renov' (acteur intégré dans la chaîne "rénovateur BBC") (Trouver un conseiller | Chèque éco énergie Normandie).

L'état des lieux BUS2 a évalué à 2.700 le nombre de rénovations niveau BBC qu'il faudrait réaliser chaque année sur le Cotentin pour être en accord avec les engagements que la France s'est fixée en termes de neutralité carbone des logements. Les membres du réseau des rénovateurs BBC peuvent s'engager sur l'efficacité des travaux de rénovation énergétique globale qu'ils entreprennent. Ils sont dans la pratique et par cette capacité d'engagement « une référence de qualité » en matière de rénovations performantes qu'il faut mettre en avant. Un label est d'ailleurs en préparation pour concrétiser toutes les vertus de la chaîne de confiance

Cette action vise à accompagner l'évolution du dispositif de « chèque éco-énergie » de la Région et à augmenter le nombre de rénovateurs BBC sur le territoire du Cotentin, c'est-à-dire d'entreprises capables d'endosser un rôle de « leader qualité » et ayant les compétences nécessaires en rénovation globale.

Partenaires : Région, Rénovateurs du Cotentin, Éric ZIMOLONG, MEF, Je RENOV en Cotentin, SCIC des 7 vents, CAE Les chantiers de demain.

FICHE ACTION N°6 : BTP « BATIS TON PROJET »

Bâti Ton Projet (BTP) est un dispositif de sourcing de main d'œuvre potentielle pour le secteur du bâtiment. Il est composé d'ateliers pédagogiques qui permettent une découverte des gestes métiers de différentes activités du second œuvre. La version « découverte » permet de faire tester ces métiers à 32 personnes sur une journée. Les candidats peuvent être jeunes ou plus expérimentés, hommes ou femmes, diplômés ou non, le test est ouvert à tous. Il sera expérimenté dans le Cotentin durant la semaine du 8 au 12 avril 2024 avec la version mobile du plateau technique monté sur le PRACTEE Truck.

Un Essaimage régional de l'outil sera réalisé par l'AFPA tel que cela est convenu dans la demande de subvention déposée auprès de la région. L'expérimentation de BTP doit être envisagée dans le cadre de l'essaimage des bonnes pratiques identifiées dans BUS2 et il serait important de sécuriser « l'état d'esprit » dans lequel BTP se déploie dans les Hauts-de-France, et que le consortium des MDE Nordistes soit impliqué dans l'expérimentation « Cotentin » en déléguant une personne qui pourra intervenir auprès des partenaires locaux pour expliquer l'approche, la méthodologie, les vertus spécifiques de BTP.

Partenaires : Région, JE RENOV EN COTENTIN, VILLE DE CHERBOURG, AFPA, AROM, FRANCE TRAVAIL, INTERIM, GEIQ BTP, AVE, PRACTEE FORMATION, DDETS, MISSION LOCALE, PLIE, GRETA, AROM, CFA, 7 VENTS, FFB, CAPEB, DEPARTEMENT, CCAS, RENOVATEURS BBC.

FICHE ACTION N°7 : FEMINISATION DE LA MAIN D'OEUVRE

Entre autocensure et stéréotypes de genre, les femmes sont encore sous-représentées dans les métiers du bâtiment et des travaux publics. Dans le secteur du bâtiment et des travaux Publics (BTP), seuls 12 % des effectifs salariés sont des femmes. La récente étude menée par la Commission Paritaire Régionale Emploi-Formation des secteurs du bâtiment et des travaux publics (CPREF BTP) d'Île-de-France a cherché à identifier les freins à l'intégration du public féminin et à identifier les leviers permettant de promouvoir la place des femmes dans ces métiers. Elle révèle que (1) plus de la moitié des entreprises du BTP considèrent la mixité comme un enjeu crucial, que (2) ces mêmes entreprises reconnaissent l'impact positif des femmes sur leur performance globale et que (3) le public féminin constitue un potentiel pour atténuer les tensions liées au recrutement.

La famille et les prescripteurs à bas bruit, que sont par exemple les enseignants des matières générales, influencent négativement les orientations. Comme le montre une étude de la MEF, ces a priori pourraient être combattus par une campagne d'information axée sur la responsabilité écologique des métiers du bâtiment et les avancées ergonomiques dont ils ont bénéficié. Les formations liées aux travaux de second œuvre, mettant en avant des aspects plus artistiques, attirent davantage les femmes. Les formations d'ingénieur et d'architecte suscitent également un intérêt marqué, et les modules complémentaires sur le développement durable gagnent en popularité parmi les étudiantes. Les métiers de l'encadrement de chantiers sont identifiés comme les plus à féminiser, tant dans le bâtiment que dans les travaux publics. Les fonctions d'études et de conception ainsi que les métiers du second œuvre sont également cités.

Cependant, l'accessibilité aux métiers du BTP passe par des ajustements dans les conditions de travail et les pratiques de recrutement pour attirer et retenir les femmes.

Des pistes d'action visant à féminiser le secteur ont émergé des ateliers :

- Inspiration des démarches faites par le CFA de Coutances qui est parvenu à faire passer de 2 à 8% de femmes parmi les apprenties
- Inspiration des études récentes publiées par l'Observatoire des métiers et des grands enjeux du BTP sur la féminisation des métiers
- Importance de former des formatrices
- Féminisation des noms de métiers
- Valorisation des savoirs des assistantes et secrétaires
- Faire ressortir que le bâtiment est un travail collaboratif afin de redonner une vision globale
- Organiser des rencontres entre entreprises, écoles et jeunes pour la découverte des métiers
- Diversification des modalités de recrutement
- Sensibilisation des donneurs d'ordre à l'importance des infrastructures adaptées sur les chantiers.

Partenaires : CFA – FFB – CAPEB – Chantiers de demains – MEF – REGION – AROM.

FICHE ACTION N°8 : FORMATION D'OUVRIER EN ECOCONSTRUCTION OEC

Cette formation n'existe pas encore en Normandie alors qu'elle est dispensée dans neuf autres régions Françaises. Elle s'adresse aux personnes ayant un intérêt et une aptitude pour le travail manuel et qui souhaitent se professionnaliser, ou continuer leur métier, dans le domaine de la construction écologique et durable, grâce à un diplôme reconnu. Les salariés certifiés « Ouvriers en Éco Construction » permettent aux entreprises de disposer du personnel qualifié capable d'exécuter des travaux de construction ou de rénovation d'habitat individuel ou de petit collectif en intervenant plus particulièrement sur les propriétés thermiques du bâtiment et en intégrant la notion de sobriété énergétique et de bilan carbone. Ce personnel sait mettre en œuvre des matériaux en adéquation avec les exigences du développement durable.

Basée sur des apprentissages pratiques sur plateau technique et chantier pédagogique, cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences techniques pour exécuter des travaux neufs et de réhabilitation en construction écologique :

- Construire une ossature bois et une charpente afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géosourcés.
- Maçonner en matériaux à faible impact environnemental (terre crue).
- Isoler avec des matériaux bio et géosourcés afin d'assurer une performance énergétique et environnementale du bâtiment.

La MdE du Cotentin travaille depuis 2022 avec la ville de Cherbourg et le Conservatoire du littoral pour monter des chantiers formations à l'écoconstruction en les adossant aux réhabilitations du bâti présent dans le Parc botanique de la Roche Fauconnière qui se trouve en plein cœur de ville et à proximité du quartier politique de la ville des Provinces (Cherbourg-en-Cotentin).

Les formations envisagées ont toujours porté sur l'acquisition des compétences menant à l'efficacité énergétique et à la qualité environnementale. D'autres aspects liés (1) à l'économie des matières premières par la déconstruction et le réemploi, et (2) à l'intégration de la végétalisation du bâti à des fins de lutte contre les îlots de chaleur et d'adaptation de la biodiversité, ont également été envisagés. Des contacts ont été pris avec les entreprises locales et la Région Normandie afin de viabiliser la mise en œuvre du dispositif « une formation, un emploi »

La formation OEC est la propriété de la Fédération ECOCONSTRUIRE dont la SCIC des 7 vents est adhérente. L'ingénierie de l'adaptation Normande cette formation est confiée aux 7 vents associés au GRETA, aux ATPEN avec l'appui de la MEF

Une convention entre la ville de Cherbourg-en-Cotentin et le Conservatoire du littoral est en cours de finalisation et en attente de signature. Un volet financier y est inclus. La répartition des participations financières est : Conservatoire du Littoral : 44,9 % Cherbourg-en-Cotentin : 55,1%. La 1ère session de formation est prévue en 2025.

Partenaires: Région, ATPEN, GRETA, 7 vents (collectif des formateurs à la transition écologique), MEF, Ville de Cherbourg, Conservatoire du littoral, entreprises.

4. MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a lancé fin 2022 une démarche SDP10 (Support aux Dialogues Prospectifs), baptisée « Prospective Emploi pour Rénover l’Habitat », qui a mobilisé 29 partenaires sur le Groupe de travail « emploi/ compétence » et 11 partenaires sur le Groupe de travail « Marchés ». Les modélisations réalisées pendant cette démarche ont permis d’évaluer les besoins en ETPs nécessaires pour répondre au marché de la rénovation performante des logements individuels, qui est le cœur de cible de la MEL. Sur la base d’un diagnostic réalisé au préalable, notamment grâce aux données de la CERC, et celles de différents scénarios, l’objectif que s’est donné la MEL est de rénover 5200 logements privés (3200 individuels et 2000 collectifs) et 3 000 logements sociaux par an au niveau BBC. Pour pouvoir réaliser ces travaux, l’étude CERC réalisée dans le cadre du SDP a montré qu’il fallait mobiliser 4145 ETPs/an centrés sur la rénovation énergétique performante, alors que le secteur ne comprend que 14300 salariés de production dans les métiers du bâtiment (pour 28 200 actifs dans ce secteur).

Les conclusions de la démarche SDP sont :

GT « emplois / compétences »

- Il existe un écart non négligeable entre les compétences existantes et celles nécessaires à la rénovation énergétique des logements.
- Il y a un besoin de compétences supplémentaires dans les métiers du BTP pour atteindre la rénovation énergétique
- Les métiers en tension : Isolation Thermique par l’Extérieur, Peintres façadiers, Enduiseurs, Maçons, Plâtriers, Couvreurs, Étancheurs, Électriciens F/H).

GT « Marchés »

- Début de la crise dans la construction et besoin d’une orientation à venir des entreprises vers la rénovation. Besoin d’accompagnement sur les compétences propres.
- Besoin des entreprises d’un accompagnement RGE et de « dédramatisation » sur les aspects administratifs.
- Manque de culture RH, besoin d’accompagnement pour la mise en place de réflexes visant à fidéliser les équipes, travailler l’évolution des compétences etc.

Elles se sont traduites par 8 Fiches-Action :

FICHE ACTION N° 1 : POURSUIVRE L’ANIMATION PERH AUTOUR DES MÉTIERS EN TENSION.

- Continuer la co-construction des groupes « Marché » et « Emploi et Compétences » autour des métiers identifiés dans le cadre du PERH afin d’accompagner les entreprises dans leurs transitions et suivre le déploiement des fiches actions PERH.
- Approfondir les échanges autour des métiers en tension – connaissance des entreprises et de l’offre de formation.
- Recenser l’offre de formation et les actions de sensibilisation.
- Recenser les besoins des entreprises en montée en compétences/recrutement et favoriser leurs mutations.
- Optimiser les actions formation/emploi (POEC, POEI, AFPR, alternance) : associer les entreprises et faciliter le recrutement.

→ **Pilote** : CD2E/Lille Avenirs coordonnent l'action.

→ **Partenaires PERH** : CERC, CMQ BSEI 3.0, les Compagnons du Devoir, FFB 59-62, Constructys, France Travail, Région, CAPEB, GEIQ BTP, APEC,

FICHE ACTION N°2 : SUIVRE LA PROMOTION DES MÉTIERS DU BTP ET DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

- Recenser et suivre les résultats des outils de sensibilisation existants.
- Adapter les outils de sensibilisation existants à la rénovation énergétique (Bâtis ton projet, Bâtis Truck, After Fit) et optimiser le suivi de parcours.
- Sensibiliser les entreprises à la rénovation énergétique et à ses actions.
- Bilan des actions de sensibilisation (rencontres candidats/professionnels, visites de chantier, et à l'issue entrées dans un dispositif formation et/ou emploi).
- Étudier les adaptations possibles des outils existants vers la rénovation selon la maturité des dispositifs puis créer des liens vers les partenaires et les autres acteurs du PERH.

→ **Pilote** : Maison de l'Emploi Lille Avenirs → **Partenaires**

- Gestion des outils existants : Lille Avenirs (Bâtis Ton Projet), CMQ BEI 3.0 + CAPEB (Bâtis Truck), France Travail + CD2E (After Fit).
- Sourcing candidats : France Travail, Missions Locales, PLIE, Département, APEC, SIAE, CMQ BEI 3.0, CAP Emploi.
- Sourcing entreprises : France Travail, CAPEB, FFB, GEIQ BTP.

FICHE ACTION N°3 : ENCOURAGER LA FORMATION DES ENTREPRISES PAR UNE ÉCO-CONDITIONNALITÉ DES AIDES.

Etude

- Étudier la possibilité de la mise en place d'un principe d'éco-conditionnalité pour les entreprises ayant suivi une formation à la coordination sur chantier.
- Étudier les conditions techniques de relance de l'usage des 2 plateaux Praxibat existants dans les lycées.
- Valider les principes d'éco-conditionnalité et mise en place du dispositif de suivi.

Déploiement si validé

- Remise en état des plateaux / validation des contenus.
- Organisation des sessions de formation en lien avec les entreprises.

→ **Pilote** : Le CD2E étudie les modèles possibles d'éco-conditionnalité

→ **Partenaires** : Le CD2E, CMQ BEI 3.0 et Constructys étudient les modes de déploiement possible de l'action (aspect technique/ financement), les fédérations relaient l'information.

FICHE ACTION N°4 : SENSIBILISER LES PRESCRIPTEURS.

- Identifier et recenser tous les prescripteurs sur la MEL : nommer un ou des spécialiste(s)/réfèrent(s) du bâtiment.
- Organiser 3 à 4 rencontres des référents bâtiment/an – coupler à des visites de chantiers/d'entreprises/de plateaux techniques,
- Un pilote du réseau informe régulièrement les référents sur les évolutions des métiers du Bâtiment et met en place une communication régulière (lettres d'informations, webinaire).
- Sensibiliser les enseignants à la rénovation énergétique pour transmettre, lever les a priori sur ces métiers dès le plus jeune âge et engager des vocations.

→ **Pilote** : Lille Avenirs coordonne le dispositif : animation du réseau, organisation des temps communs, capitalisation des informations.

→ **Partenaires** : FFB, CAPEB, Constructys, France Travail, les Compagnons du Devoir, GEIQ BTP: remontée des informations, intervention en réunion de réseau, co-organisation des visites.

FICHE ACTION N°5: SUIVRE LES ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS ET LES BESOINS DES ENTREPRISES.

- Connaître et suivre les dispositifs d'accompagnement "au développement des pratiques RH" des entreprises. Par exemple le PCRH (prestation de conseil en ressources humaines) financé par la DREETS et déployé par les Fédérations et Constructys, avec l'appui de consultants spécialisés.
- Partager les constats des acteurs de l'accompagnement en zoomant à l'échelle de la MEL avec une attention particulière sur les métiers en tension identifiés dans le cadre du PERH.

→ **Pilote** : Le CD2E organise et coordonne deux temps de partage et retour d'expérience entre partenaires.

→ **Partenaires** : Les partenaires présentent l'avancement des actions et leurs retours sur les besoins des entreprises du territoire.

FICHE ACTION N°6 : LES FEMMES, ACTRICES MAJEURES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

- Promouvoir le travail des femmes dans la rénovation énergétique, lever les aprioris et sensibiliser dès le plus jeune âge.
- Répertorier les actions existantes/leurs financements et lancer des actions en complément de l'existant.
- Associer les entreprises aux actions de sensibilisation et/ou les former à l'accueil des femmes en structures.
- La clause sociale incite les entreprises à la mise en place d'actions de découverte métiers notamment auprès de femmes dans les marchés publics et privés.
- Sensibilisation dès le plus jeune âge afin de combattre les stéréotypes.

→ **Pilote** : Un pilote coordonne le dispositif : animation du réseau, organisation des temps commun, capitalisation des informations.

→ **Partenaires :**

- CORIF répertorie les actions existantes.
- CMQ BSEI 3.0 et la CAPEB portent des actions de sensibilisation auprès des élèves.
- Constructys, la CAPEB et France travail associent les entreprises.
- La FFB mobilise son réseau de Dirigeantes pour la sensibilisation.

FICHE ACTION N°7 : MUTER LES ACTIFS VERS LES MÉTIERS DE CONSEILS À LA RÉNOVATION.

- Gestion de carrière, montée en compétences et maintien des actifs seniors et/ou inaptes dans le secteur du Bâtiment vers les métiers de conseils à la rénovation.
- Simplifier et sécuriser les rénovations énergétiques en augmentant le nombre de « Mon accompagnateur Rénov' » dans le cadre de MaPrimeRénov'.
- Inciter les acteurs de la rénovation énergétique et les entreprises à proposer « l'auto-rénovation accompagnée ».
- Inciter le conseil à la rénovation auprès des (co)propriétaires privés.

→ **Rôles:**

- Les Fédérations interviennent sur « Mon Accompagnateur Rénov' ».
- Constructys intervient sur « l'auto-rénovation accompagnée ».
- En soutien : TOERANA, CAP Emploi, AGEFIPH, France Travail.

FICHE ACTION N°8 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES VERS LES MENTIONS RGE.

- Réunion ou point d'informations sur le renouvellement des qualifications pour les entreprises du réseau AMELIO (qui doivent être RGE pour l'intégrer).
- Prise de contact avec la CMA sur les réunions "accompagnement des entreprises" du bâtiment en création ou existantes (a existé il y a quelques années).
- Réalisation de support type vidéo et fiche dans la boîte à outils Amelio pour aider les entreprises à aller vers le RGE.
- Réunion d'information auprès des opérateurs AMELIO pour une meilleure connaissance du fonctionnement du RGE.

→ **Pilote :** Le CD2E identifie les opportunités de présentation et fait le lien entre les acteurs puis co-organise.

→ **Partenaires :** Les organismes de certification produisent les outils.



L'ADEME, Agence française pour la transition écologique, est pleinement engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, en leur donnant les moyens de progresser vers une société économe en ressources, sobre en carbone, juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols, etc. - nous conseillons, facilitons et soutenons le financement de nombreux projets, de la recherche au partage de solutions. À tous les niveaux, nous mettons notre expertise et notre prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Créée en 1993, Alliance Villes Emploi est le réseau national des collectivités locales impliquées dans les questions d'insertion, d'emploi et de développement économique. Elle rassemble plus de 200 élus locaux de toutes tendances politiques, unis par la conviction que l'intervention au niveau des territoires, des bassins de vie et d'emploi, est la plus pertinente. À ce titre, l'association coordonne les outils et programmes mis en œuvre par ses membres, notamment les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, et anime le réseau des animateurs de l'insertion.

Suivez nos travaux sur <https://buildupskills.ademe.fr>